



Besançon, le 28 octobre 2019

Trophées de l'économie circulaire 2019 : consom'action !

5 lauréats pour consommer autrement

Près de 5 mois après le lancement des Trophées de l'économie circulaire 2019, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté a le plaisir de vous informer que les Trophées – mention consom'action ont été décernés aux 5 lauréats.

Créés cette année, les Trophées de l'économie circulaire, mention Consom'action récompensent et valorisent les initiatives exemplaires et innovantes, existantes ou en émergence, en matière de consommation responsable et d'allongement de la durée d'usage des biens à destination du grand public, sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Ils ont été l'occasion de prendre conscience du nombre, de la qualité et de la diversité des initiatives de consom'action en région. Merci aux 49 candidats qui ont fait connaître leurs initiatives, mais également à tous ceux qui ont diffusé, relayé, fait connaître cet événement ou participé au vote du public.

Parmi les 49 candidatures retenues, 4 lauréats ont été désignés par le jury institutionnel composé de la DREAL, de l'ADEME, du Conseil régional et de la DRAAF. Une initiative « coup de cœur du public » a également été choisie par les citoyens. Il n'y aura malheureusement pas de coup de cœur des lycéens cette année.

Les initiatives retenues sont :

- Catégorie 1 : Projet permettant la consommation responsable :

Rien ne se perd, tout se transforme ...ENSEMBLE porté par l'association Le P.A.R.C pour son projet de vente de produits glanés transformés par ses soins en Puisaye-Forterre ;

- Catégorie 2 : Action permettant la consommation responsable :

Épicerie itinérante de la Réserve Bio pour son service d'épicerie itinérante vrac et bio en Côte d'Or ;

- Catégorie 3 : Projet permettant l'allongement de la durée d'usage :

EcoCook: du local en bocal de l'association Le Pont pour son projet de développement de conserves issues des ramasses d'invendus dans les supermarchés autour de Mâcon ;

- Catégorie 4 : Action permettant l'allongement de la durée d'usage :
Prestation de vidage, nettoyage et embellissement solidaire d'habitations effectuée par Hop & Net autour de Besançon et Quingey ;

Le vote du public a permis à **l'épicerie sans emballage indépendante** Le Vrac de totaliser 477 voix sur 3235 votes et d'être élue coup de cœur du public.

Et maintenant ? Le tournage des clips offerts aux lauréats pour valoriser leur projet va débiter. Rendez-vous ensuite au 1^{er} semestre 2020 pour l'évènement de remise des diplômes, visionnage des clips et échanges, puis en 2021 pour la seconde édition des Trophées de l'économie circulaire en Bourgogne-Franche-Comté !

La région Bourgogne-Franche-Comté regorge de belles initiatives. Pour les découvrir, rendez-vous sur la plateforme « Trophées de la Consom'action en Bourgogne-Franche-Comté » sur le site « Gouvernement et citoyens » (<https://gouvernement-et-citoyens.consultation.etalab.gouv.fr/>).



Contact :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr